# Ordre du jour du troisième conseil d'école de l'année scolaire 2017-2018 – le mardi 19 juin 2018 - 18h30-20h

<u>Membres présents</u>: Mme Périer, adjointe, M. Vinet, adjoint, Mme Heuré, responsable TAP, Mme Paquet et Mme Leblay, ATSEM, Mme Richeux, Mme Delourmel-Maguet, M. Dibout, représentant-e-s de parents élus, Mme Ferrant, Mme Caradec, enseignantes, M. Fouré, enseignant et directeur de l'école.

**Membres excusés :** M. Cueff, Maire, Mme Carré, Inspectrice de l'Education Nationale sur la circonscription

#### 1. Point sur les effectifs

L'équipe enseignante étant dubitative quant à une réelle chance de réouverture d'une quatrième classe, elle soumet l'idée plus raisonnable de ne pas scolariser exceptionnellement pour cette rentrée 2018 les enfants de Saint-Gondran en âge de démarrer une PS.

Cela permettrait d'alléger quelque peu les effectifs de la classe maternelle qui seront malgré tout encore très importants ; qui plus est, il faut noter que ces effectifs vont augmenter durant l'année scolaire compte tenu du nombre important de maisons à la vente et à la location en ce moment sur la commune.

# Projet 1 en scolarisant les PS de Saint-Gondran – 76 élèves

33 PS MS GS	19 CP CE1 CE2	24 CE2 CM1 CM2
9 PS 14 MS 10 GS	7 CP - 8 CE1- 4 CE2	3 CE2 – 12 CM1 – 9 CM2

# Projet 2 sans scolarisation des élèves de Saint-Gondran – 73 élèves

30 PS MS GS	19 CP CE1 CE2 dont un enfant en CE2 en situation de handicap moteur (en fauteuil)	24 CE2 CM1 CM2
6 PS 14 MS 10 GS	7 CP - 8 CE1- 4 CE2	3 CE2 – 12 CM1 – 9 CM2

La Municipalité et les parents élus comprennent les arguments en faveur de cette idée de ne pas scolariser les élèves de Saint-Gondran, malgré son ambivalence apparente : nous cherchions jusqu'alors à scolariser le plus d'élèves possible pour envisager l'ouverture d'une quatrième classe et nous nous retrouvons désormais à refuser des élèves.

Cette décision de chercher à alléger les effectifs répond au peu de chance de voir une réouverture.

Mme Richeux et Mme Maguet-Delourmel rappellent qu'avec deux autres mamans de l'école (Mme Moufle et Mme Denize), elles ont rencontré Mme Carré, Inspectrice de l'Education Nationale sur la circonscription de Saint-Grégoire, pour faire part des inquiétudes des parents d'élèves devant ces annonces d'effectifs très chargés pour des triple-niveaux à la rentrée 2018, en particulier en classe maternelle.

Mme Carré leur a indiqué qu'elle prenait note de leur argumentaire en faveur de l'école pour demander au Directeur Académique une aide, qui ne serait pas forcément une ouverture de classe mais pour répondre à leur demande, pourrait être l'octroi d'un poste à mi-temps par exemple pour fournir un enseignant surnuméraire à l'école.

Le problème qui se pose est qu'aucun engagement écrit ne peut se faire avant la semaine de la rentrée de septembre, après comptage effectif des élèves dans les classes.

Si rien n'est octroyé par la Direction Académique au moment de la rentrée 2018, si nous avons chargé les effectifs, l'équipe enseignante n'aura pas d'autre solution que de travailler avec les effectifs inconfortables obtenus.

Ainsi, il vaut mieux ne pas accepter les élèves venant de Saint-Gondran exceptionnellement pour cette rentrée 2018.

Toutefois, cette décision, que nous nous retrouvons contraints de prendre, crée malheureusement des préjudices à l'école :

- Nous allons donc aussi devoir dire non aux familles qui vont arriver de manière échelonnée durant l'année scolaire prochaine dans le lotissement de 28 maisons en cours de construction sur la commune de Saint-Gondran.

L'école de Langouët est pourtant leur école de proximité, le lotissement n'étant situé qu'à 1,5 km de l'école...

 La Municipalité avait engagé une réflexion avec la commune de Saint-Gondran pour inciter la scolarisation sur Langouët, voire envisager une carte scolaire pour pérenniser les effectifs. M. Fouré avait participé à une réunion proposée par M. le Maire de Saint-Gondran à destination des familles de cette commune pour présenter l'école Janusz Korcak comme école de proximité.

Il en résulte que cette réflexion est mise en « dormance » pour l'année scolaire 2018-2019.

# 2. <u>les plans de sécurité : exercice incendie et Plan Particulier de Mise en Sûreté</u>;

Doivent être menés dans l'année :

#### - deux exercices incendie

. le premier en prévenant, . le second sans prévenir ni élèves, ni enseignants plus tard dans l'année.

#### 1er exercice lundi 9 octobre à 10h.

Evacuation en 55 s.

RAS.

# 2ème exercice mardi 19 juin à 10h.

Evacuation en 1 mn 30s

#### - un exercice PPMS alerte chimique :

cf. PPMS; il va être à tester d'ici aux vacances.

#### - les exercices PPMS alerte intrusion.

Tout s'était bien déroulé en début d'année scolaire.

Un seul élément demeurait à envisager : installation de films sans tain sur les fenêtres du couloir de la maternelle et sur celle de la classe de CE2 CM1 CM2.

Des devis sont actés pour installation de rideaux. Installation très prochainement.

#### 3. bilan des comptes OCCE, mairie ;

#### Bilan des comptes Mairie.

Remerciements pour la prise en charge de nos transports scolaires ; nous sommes déjà partis visiter le musée Robert Tatin le 8 février avec toute l'école ce qui représentait 880 euros de transport ; nous nous sommes rendus à La Jaupitre à Monterfil pour pratiquer des jeux gallos et bretons le jeudi 7 juin ce qui représentait 440 euros de transport.

Nous remercions l'APE qui a pris en charge totalement les entrées au musée Tatin, ce qui représentait 530 euros, et à La Jaupitre, 290 euros. Les sorties ont donc pu être totalement gratuites pour les familles.

Un grand merci également aux parents accompagnateurs et à la Municipalité qui a participé financièrement également en permettant le départ sur les deux journées des ATSEM, Mmes Leblay et Paquet.

#### **OCCE**

Au 18 juin : 1263,97 € (nous n'avons rien dépensé depuis le dernier conseil)

Bénéfice des photos : 364 €

Solde : 1687, 97 €

#### 4. les projets pédagogiques ;

#### . les projets communs,

**Sortie du 7 juin : La Jaupitre**, domaine situé à Monterfil dédié aux jeux traditionnels bretons et jeux en bois. Sortie qui s'inscrivait dans le volet « langues et cultures régionales » du projet d'école.

#### Le conseil d'élèves :

Banc de l'amitié : espace dévolu aux élèves qui se sentent seuls, qui permet aux autres élèves de la cour d'identifier qu'un élève se sent isolé et a besoin d'une présence, souhaite être associé à un jeu...

#### **Etape du Tour Alternatiba**

Tour de France de vélos en tandem, parrainé, pour lever des fonds afin de financer des projets de développement durable.

Etape à Langouët le jeudi 5 juillet ; arrivée des coureurs vers 11h30-11h45. Temps de rencontre avec les coureurs sur la cour de l'école, présentation de l'école portant le label Haute Qualité Environnemental (panneaux solaires, récupération des eaux de pluie, matériaux sains et durables, cantine 100% bio...).

L'école sera évidemment ouverte aux familles à l'occasion de cet événement sur le créneau 11h45-12h45.

#### Danse régionale

Projet de spectacle réunissant les trois classes de l'école présenté lors de la fête de l'école le samedi 9 juin.

# Signature de la charte « Du galo dam ver, dam yan » entre la Région, la Municipalité et l'Institut du galo

Les élèves de l'école y sont associés ; tous les élèves de l'école ont pratiqué des danses régionales, des jeux régionaux lors de la sortie à La Jaupitre le 7 juin, ont travaillé sur la culture régionale dans les classes tout au long de l'année.

Les CE2 CM1 CM2 s'engagent dans une sensibilisation à la langue gallèse depuis le mois de janvier.

Cet événement sera donc l'occasion de mettre en valeur leurs connaissances de la culture locale.

Les élèves proposeront aux acteurs présents (la Municipalité, M. le Président de l'Institut de la langue gallèse, Mme la Conseillère Régionale, Présidente de la Commission Culture et vie associative) un spectacle à 14h45 sur la cour de l'école. Le spectacle sera également ouvert aux familles.

S'ensuivra la signature de la charte à 15h30.

#### . les projets de la classe de PS MS GS,

Thème du **jeu** : semaine de la maternelle en avril : objectif = ouvrir l'école maternelle aux parents et leur faire découvrir comment les élèves apprennent, via le jeu => bilan positif, les parents ont joué le jeu, ont découvert la réalité de la classe + réalisation d'un jeu de cartes pour la fête des parents.

# . les projets de la classe de CP CE1 CE2,

Thème : Bretagne sur les 2 dernières périodes :

-danses bretonnes

-écoute de musiques et chants bretons

- -travail en littérature sur les contes et légendes bretonnes => élaboration de contes en petits groupes après avoir travaillé sur les personnages et lieux emblématiques de la Bretagne
- travail en géographie sur les départements et villes bretonnes, les mers qui bordent notre région, les grandes îles,
  - travail en histoire sur les mégalithes
  - travail en arts visuels sur l'architecture et notamment les maisons à colombage.

#### . les projets de la classe de CE2 CM1 CM2,

**Projet orchestre à l'école** – touche à sa fin : dernière année => 2 concerts ont eu lieu cette année (dont la fête de l'école)

Mais l'école de musique Allegro est venue nous présenter des instruments à corde (violons, altos, violoncelles), dont pourrait bénéficier notre école à la rentrée de septembre 2019.

Projet d'une intervention « chorale » pour la rentrée 2018, vraisemblablement pour toutes les classes.

#### **Projet gallo**

**Séminaire Projet Bretagne** – 4 étudiants du master d'urbanisme de Sciences Po Rennes sont venus dans notre classe mardi 3 avril après-midi.

Ils ont proposé un questionnaire court et ludique aux élèves autour de leur vision du territoire breton dans le futur.

Ils ont terminé leur travail en dessinant leur espace de vie idéal pour plus tard... Leurs œuvres ont été exposées lors d'une réunion entre tous les décideurs bretons pour envisager le développement futur de la Région.

=> M. Vinet invite à venir voir l'exposition en ce moment à la bibliothèque : « Langouët en 2080 »

# Elevage de vers à soie

# 5. <u>le parc informatique de l'école : bilan sur les équipements accordés,</u> les équipements en cours ;

A venir, un VPI chez les CE2-CM1-CM2 et un autre en maternelle, durant l'été. (2 VPI, grâce à une subvention DETR)

# 6. les questions des parents d'élèves.

1/- Un grand merci pour la classe ouverte d'Estelle qui a été très appréciée autant de la part des parents que des enfants !

La fête de l'école également avec un mélange entre tous les niveaux très réussie. Appréhension pour l'année prochaine avec les trois niveaux et les classes très chargées.

Un grand merci à toute l'équipe enseignante qui a fait de cette année difficile une grande réussite malgré les difficultés rencontrées.

- Inquiétude concernant le mercredi.

La mairie est en attente de la proposition des parents et propose déjà de mettre les locaux à disposition, voire d'apporter une aide au niveau de l'animation.

2/- Un projet d'abri de vélo avait déjà été étudié dans les années précédentes, à concrétiser - des parents veulent s'impliquer dans sa fabrication, reste à trouver le bon emplacement. Il est certain qu'il y aurait plus d'enfants à se rendre à l'école en vélo (plus écologique que la voiture). " => la mairie est prête à coopérer avec les volontaires.

3/- Compte tenu du passage à la semaine des 4 jours à la rentrée prochaine, l'équipe enseignante peut-elle nous détailler à quels moments de la journée se dérouleraient les nouveaux apprentissages et les temps de révision? (prise en compte de la baisse de vigilance de 11h à 15h?)

Organisation horaire : 8h45-11h45 avec récréation de 10h20 à 10h40 pour les élémentaires (10h20-10h50 pour les maternelles).

13h45-16h45 avec récréation de 15h10 à 15h30

Cela permet deux belles séances l'après-midi avec une courte pause entre les deux. La deuxième séance profitera d'un regain d'attention si on s'en réfère aux études des chronobiologistes.

L'idée sera donc en début d'après-midi de mener des activités nécessitant moins de concentration vigilante.

La pause du midi est reconsidérée (fin de la classe à 11h45 au lieu de 12h).

Le but est de faire démarrer le repas pour les maternelles dès 11h45.

Lors de l'entrée des grands à 12h30 en cantine, le repas des maternelles sera quasiment terminé, ce qui permettra de ne plus avoir tous les élèves trop longtemps tous ensemble en cantine, comme cela se déroule actuellement. Limiter le nombre d'élèves en cantine permettra un climat plus serein.